

Le Parlement européen vote pour l'étiquetage des nanomatériaux

Le Parlement européen a voté ce mercredi 12 mars contre le texte de la Commission européenne visant à exempter l'obligation d'étiquetage des nanomatériaux utilisés en tant qu'additifs.

En décembre 2013, la Commission a proposé d'assouplir les règles d'étiquetage des nanomatériaux, dans le cadre d'un règlement délégué modifiant le règlement Inco (n°1169/2011), estimant que les additifs alimentaires suivis du terme « nano » entre parenthèses sur les étiquettes pourraient induire les consommateurs en erreur.

Les députés ont jugé ces arguments « non pertinents ».

« Le Parlement européen a toujours plaidé en faveur d'un étiquetage des nanomatériaux.

Les consommateurs ont le droit de connaître les informations essentielles sur la composition des produits et de prendre une décision en toute connaissance de cause», a déclaré le député européen Carl Schlyter.

Source : <http://www.processalimentaire.com/Flash/Le-Parlement-europeen-vote-pour-l-etiquetage-des-nanomateriaux-24018> (13/03/2014)